Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215600412-20251210-2025_62001-DE

COMMUNE DE CLEGUEREC (56480)
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 décembre à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 2 décembre 2025, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Carine HENRY, Eric BUHR, Julie CRUZ, Marc HAMONIC, Morgan CARIMALO, Noyale LEFEBVRE, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Gaelle BOBON-LE GAL, Anne LE LU, François-Joseph LE BIHAN.

***ABSENCES ET POUVOIRS* :**
Claude GUEGUAN donne pouvoir à Pascal LE CRAVER
Thierry LAMOURIC donne pouvoir à François Joseph LE BIHAN
Nicole BRUNON donne pouvoir à Anne LE LU
Est nommée secrétaire de séance : Christine LE FLAO

Votants	**23**
Exprimés	**23**
Pour	**23**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Délibération n° 2025-62

VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

Maryvonne LE FORESTIER a dressé un premier bilan budgétaire de l'année en cours. Elle confirme en premier lieu que les réalisations budgétaires sont réellement très proches des prévisions initiales. Les charges supplémentaires à inscrire cette année au budget supplémentaire sont en grande partie des dépenses liées à des arrêts maladies de longue durée qui ont touchés plusieurs agents. Cette hausse des dépenses n'a pas été compensée par une progression parallèle des recettes qui pâtissent d'un recul des ressources fiscales externe (FPIC et DMTO)

Section de fonctionnement

Total des dépenses supplémentaires 2 550 € *(dont transfert en investissement 50 €)*

Total des recettes supplémentaires 2 550 €

Section d'investissement

Total des dépenses supplémentaires 633 100 €
dont opérations patrimoniales 643 500 €
Dont opérations réelles – 10 400 €)

Total des recettes supplémentaires 643 500€
dont opérations patrimoniales 643 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- Adopte le budget supplémentaire tel qu'il a été présenté en séance

Le Maire,
Marc ROPERS